COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2016

Etaient présents : Tous les Conseillers sauf Monsieur David GUILLEZ, excusé.

Secrétaire : Madame Laurence GAMBIER

Délibérations:

• Travaux de rénovation de la façade de la Mairie - Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux pour la rénovation de la façade de la Mairie pour un montant HT estimé à 8 586.49 € correspondant à différents devis.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2016 et arrête le plan de financement suivant :

DETR : (30%) 2 575,95 € Charge Communale : 6 432,01 € Dont TVA 421,47 €

Un devis a été accepté pour la rénovation des volets par la société APREMIS pour un montant de 563,40 €.

• Installation de Radars Pédagogiques – Demande de subvention au titre des Amendes de Police.

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose dans la commune de Radars Pédagogiques. Elle propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 13.432 € TTC. Si le Conseil Municipal accepte, il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant un plan de financement dont la contribution de la commune serait de 8 462 €.

Madame le Maire précise que ce projet peut être subventionné à hauteur de 30% au titre des Amendes de Police.

Suite à cette proposition, plusieurs membres du Conseil Municipal expriment leur questionnement sur ce projet et proposent d'autres alternatives.

Le Conseil Municipal n'a pas pris de décision, le dossier de demande de subvention reste en attente, des devis seront demandés pour un plateau et feux tricolores.

Propositions de la commission travaux pour 2016:

En complément des travaux pour lesquels le Conseil Municipal a délibéré, la commission travaux a étudié les dossiers et travaux suivants :

Fin des travaux trottoirs : devis CCVN

- Rue d'en haut vers Dommartin : matériaux : 5 490 €, une partie de la main d'œuvre prise sur la quote part : 3 150 €
- Rue du Paraclet : matériaux : 7 944 € main d'œuvre prise sur la quote part : 4 100 €,
- Voirie JBrant : matériaux : 2 200 € main d'œuvre (1/2) prise sur la quote part : 1 300 € Plateforme : matériaux : 954 €, main d'œuvre prise sur la quote part : 800 € en complément du parking.

- Achat d'une tondeuse autoportée : Suite à la présentation d'un comparatif de devis par Monsieur NOWAK, le choix se fera entre la tondeuse KUBOTA de démonstration garantie 2 ans ou la même neuve garantie 4 ans.
- ➤ Réfection Préau : En attente de devis pour travaux d'aménagement et étude pour les subventions.
- ➤ Bureau secrétariat et fauteuil : une demande de devis sera faîte pour un bureau sur mesure.
- ➤ Meuble étagères : pour la pièce rangement produits d'entretien et fournitures dans la salle municipale.

▶ Devis GEORGET

Elagage et abattage des tilleuls signé pour un montant de 1 200 € TTC

La proposition est faîte de continuer à employer Monsieur GEORGET pour les travaux suivants :

- Entretien des talus
- Tonte du village pendant les congés de notre employé
- Station d'épuration

Monsieur Philippe SCIASCIA reprendra les tontes du lotissement.

La taille de la haie du cimetière sera à revoir l'année prochaine.

Questions diverses:

Monsieur VERGRIETE fait part aux membres du Conseil Municipal des manifestations organisées par le Comité des Fêtes pour 2016 :

- Samedi 20 février : concours de déguisements

- Jeudi 3 mars : Théâtre

Lundi 28 mars : Course aux œufs15 et 16 mai : Fête du village

- Samedi 24 juin : Feu de la Saint Jean

14, 15, 16 et 17 juillet : Bivouac Napoléonien
Vendredi 18 novembre : Soirée Beaujolais
Dimanche 28 novembre : Bourse aux jouets

Le Maire, M.C MAILLART